



Sous le haut patronage de Gérard Larcher, Président du Sénat  
Monique Cerisier-ben Guiga, Présidente du groupe d'Information internationale  
France-Territoires palestiniens du Sénat,  
Alain Gresh et Jean-Paul Chagnollaud de la revue *Confluences-Méditerranée*

## L' Union européenne pour une paix juste au Proche-Orient

Le moment est venu d'agir

**Le vendredi 4 juin 2010 de 9h00 à 18h00**  
Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat  
15 ter, rue de Vaugirard - 75006 Paris  
Accueil des participants entre 8h15 et 8h45

**Inscription obligatoire avant le lundi 31 mai 2010**  
(dans la limite des places disponibles) auprès de Christine Milleron  
[colloquedu4juin@yahoo.fr](mailto:colloquedu4juin@yahoo.fr) / 06 72 71 58 35

Il y a 30 ans, le 13 juin 1980, dans sa Déclaration de Venise, l'Europe a pris une position forte et courageuse dans le conflit israélo-palestinien en posant deux principes fondamentaux comme base de tout règlement : *«le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région y compris Israël et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien»*. Par ailleurs elle a affirmé, pour la première fois, que l'OLP devrait être associée à des négociations de paix. Elle a rappelé aussi qu'elle ne reconnaissait aucun fait accompli sur le terrain en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem et que toute forme de colonisation était illégale au regard du droit international. Treize ans plus tard, la signature des accords d'Oslo confirmait la justesse de cette politique qui avait été vivement critiquée à l'époque par les Etats-Unis et Israël.

En 1999, à Berlin, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont insisté sur l'urgence d'une reprise des négociations dans le cadre du processus d'Oslo et ont réaffirmé *«le droit des Palestiniens à l'autodétermination incluant l'option d'un Etat souverain démocratique, viable et pacifique»* considéré *«comme la meilleure garantie de la sécurité d'Israël et de l'acceptation d'Israël comme un partenaire égal dans la région»*. En mars 2002, la résolution 1397 du conseil de sécurité de l'ONU, votée par Washington, confirmait la justesse de cette position.

En 2009, à Bruxelles, le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE a repris une fois encore ces principes en précisant *«qu'il serait prêt, le moment venu, à reconnaître un Etat palestinien»*.

Ces positions fortes et équilibrées ont certainement pesé sur le cours des événements en donnant des repères politiques et en rappelant constamment l'importance du respect du droit international. Mais cela ne suffit pas. Il fallait aussi agir. Or l'UE n'a jamais osé entreprendre une démarche politique d'envergure qui aurait pu contribuer à un règlement juste et durable de ce conflit; bien au contraire, elle s'en est toujours tenu à une posture très en retrait, souvent à la remorque des Etats-Unis, qu'elle a cru pouvoir compenser par des engagements financiers importants...

Ce colloque a pour ambition de rassembler des responsables politiques de haut niveau pour faire le point sur la politique de l'UE dans ce conflit et discuter des initiatives diplomatiques qu'elle pourrait prendre.

**Le moment est venu pour l'UE de sortir de l'impuissance de sa diplomatie déclaratoire pour agir de manière concrète sur la base des principes qu'elle défend depuis trente ans.**

# PROGRAMME DE LA JOURNEE

**8h15 - 8h45 :**

Accueil des intervenants et invités

**9h00: Ouverture**

Intervention de Jean-Paul Chagnollaud, Professeur des universités  
et Alain Gresh, journaliste, Directeur adjoint du *Monde diplomatique*

**9h15 - 10h45 :**

**Table ronde 1 : De Venise (1980) à Bruxelles (2009)**

**Présidente de la table ronde :**

**Monique Cerisier-ben Guiga**, Sénatrice représentant les Français établis hors de France, Secrétaire du Sénat, Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

**Intervenants**

**Jean François-Poncet**, ancien Ministre français des affaires étrangères (de 1978 à 1981), Sénateur de Lot-et-Garonne (Aquitaine), Vice-Président de la commission des affaires européennes.

**Hubert Védrine**, ancien Ministre français des affaires étrangères (de 1997-2002).

**Anis Nacrour**, conseiller politique auprès du représentant du Quartet.

**Niccolo Rinaldi**, Député européen italien, membre de la délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien, membre du groupe des Démocrates et Libéraux.

**11h00 - 12h30:**

**Table ronde 2 : L'attente des acteurs**

**Président de la table ronde :**

**Nicole Kiil Nielsen**, Députée européenne française, membre de la commission des affaires étrangères, membre de la délégation avec le Conseil législatif palestinien.

**Intervenants**

**Ziad Abu-Amr**, membre indépendant du Conseil législatif palestinien, président du Conseil des relations étrangères palestinien, ancien Ministre palestinien des affaires étrangères.

**Yossi Beilin**, Député, ancien Ministre israélien de la Justice.

**Robert Malley**, ancien conseiller du président Bill Clinton pour les affaires israélo-arabes.

**14h00 - 15h30:**

**Table ronde 3 : Que doit faire l'UE ?**

**Président de la table ronde**

**Alain Gresh**, Journaliste, directeur adjoint du *Monde diplomatique*.

**Intervenants**

**Robert Kealy**, Ambassadeur britannique, ancien consul général à Jérusalem (de 1997 à 2001).

**Rosario Crocetta**, Député européen italien, membre délégation pour les relations avec les pays du Machrek, membre du groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates.

**Nassif Hitti**, Ambassadeur de la Ligue des Etats arabes en France et à l'Unesco.

**15h45 - 17h00:**

**Séance de clôture**

**Jean François-Poncet**, Vice-Président de la commission des affaires étrangères du Sénat, Sénateur de Lot-et-Garonne (Aquitaine), Vice-Président de la commission des affaires européennes.

**Miguel Angel Moratinos**, Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération.

**17h00 - 18h00 :**

**Le colloque sera suivi d'un cocktail dans les Salons de Boffrand**

**Ce colloque est organisé et soutenu par :**



**CONFLUENCES**  
Méditerranée

**la Croix**

